

tites annonces

Vends : POTIRONS, POTIMARONS 1€/kg
 BETTERAVES fourragères 0€40/kg
 FOIN en bottes, MD, 2 € pièce
 Tél. 03.84.94.15.94

Vds QUETSCHES : 2 € le kg cueillies
 1 € à cueillir + ROBOT ASPIRATEUR
 50 € - Tél. 03.84.94.72.70

Vends : POËLE pétrole Olima
 pompe bonbonne Kerdane jaune
 jamais servi, neuf 215 €
 soldé 150 € - Tél. 06.89.02.86.37

Achat/Vente de bois
 Vends : BOIS de CHAUFFAGE, Hêtre
 Chêne + diverses essences
 Tél. 06.79.22.55.63

Achat BOIS FEUILLUS sur pied avec soi ou non
 Paiement comptant
 SARL DES GROS CHÊNES
 06 50 02 91 27

Achat : RÉSINEUX sur pied ou bord de route même partiellement bostryché Coupe rase et éclaircies
 Achète : RAPERIE bord de route
 06.74.94.85.10 ou 06.08.16.59.71

ETS ANTOINE ACHAT BOIS DE CHAUFFAGE EN 1 METRE ACHAT RESINEUX EN 1 METRE
 Paiement comptant
 Tél. 06 77 18 66 42

Sommes acheteurs Bois sur pied ou abattus Grumes et trituration toutes essences
BOIS DE CHAUFFAGE dur en 1 m
P LEVREY - SAS EFA.
 Tél. 07 87 27 74 55

Matériel Agricole

Donne : JACK TERRIER
 4 ans pour chasse
 Tél. 06.09.58.36.28
 Cherche : LAPIN mâle, Fauve de Bourgogne
 Tél. 06.22.39.08.27

Habitat

SARL Christian BARBIER
 Electricité générale
 Neuf et rénovation
 03 84 30 25 72
 06 50 57 20 97
 11, rue de l'Aérodrome
MALBOUHANS
 christian.barbier30@orange.fr

Rencontres

Homme retraité cherche dame pour complicité affective
 Aimant voyager et aimant la nature
 Pas sérieuse s'abstenir
 Tél. 06.89.94.79.97

Homme, 50 ans, sérieux, DFC avec une DAME d'environ 50 ans
 Tél. 06.41.52.74.77

Immobilier Ventes

Vends : MAISON en viager propriétaire 80 ans, 70310
 Tél. 06.83.28.86.32

Vends : MAISON à Roye sur sous-sol
 5 pièces, 92 m² habitable
 15 ares 50 véranda climatisée
 chauffage fioul et bois; chauffe thermo-dynamique, arboré, 159 000 €
 Tél. 07.86.02.29.58

PROFESSIONNELS VOTRE PETITE ANNONCE

Annonces légales

SUCCESSIONS

La Notariale
 SELARL LA NOTARIALE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
 Suivant testament olographe en date du 23/07/2025 Mme Jeannine Georgette Thérèse LALLOZ, en son vivant retraitée, demeurant SAINT-GERMAIN (70200) 13 rue du Foyer. Née à SAINT-GERMAIN, le 19/06/1939. Veuve de Monsieur Marc LASSAUGE. Décédée à VESOUL (70000) le 03/07/2025.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Mary-Line LEGRAND MAMPEY, notaire associé de la SELARL « LA NOTARIALE », le 23/07/2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.
 Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LEGRAND MAMPEY, susnommée, référence CRPCEN : 70027, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

2025/08/052
Société FORICHER - MOULINS DORMOY
 Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 200 000 €
 Siège social : 329, Le Château
 70220 FOUGEROLLES-ST-VALBERT
 RCS VESOUL 511 447 971

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 27/06/2025, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
 Le dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
 Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
 Monsieur Yvon FORICHER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
 Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par un Président : SARL FORICHER, Société A Responsabilité Limitée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 1 avenue de la République, 95400 ARNOUVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 411 623 580 RCS Pontoise.
Commissaire aux comptes confirmé dans ses fonctions : BD2A, 3 rue de Logelbach, à PARIS (75017), CAC titulaire.

2025/08/046
CHEZ JUJU
 Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 5 000 euros
 Siège social : Place des Gîtes
 70230 LARIANS-MUNANS
 sous le numéro 834 900 623

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LARIANS-MUNANS (70) du 20/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : CHEZ JUJU
Siège social : Place des Gîtes, 70230 LARIANS-MUNANS
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle sur place et à emporter, de bar, bar-dansant ; toutes activités de traiteur ; boucherie ; épicerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Julien MAITREJEAN, demeurant 144 B rue de Belfort 25000 BESANCON, assure la gérance
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL
 Pour avis,
 La Gérance.

2025/08/050
EURL L'HORIZON
 En liquidation
 Au capital de 7 630 €
 Siège social : Grande Rue
 70600 OYRIÈRES
 RCS VESOUL 443 900 154

L'assemblée générale extraordinaire du 13/08/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur GIROUX Patrick, demeurant 20 route de La Badine, 20 route de La Badine, 06600 ANTIBES de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/08/2025.
 Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce VESOUL
 Patrick GIROUX.

2025/08/054
CINI HABITAT
 SAS au capital de 60 000 €
 Siège social :
 66 route de Saint-Loup
 70000 VESOUL
 803 567 320 RCS de VESOUL

Par décisions unanimes des associés en date du 03/07/2025, les associés ont décidé de réduire le capital d'une somme de 12 000 €, pour être ramené de 60 000 € à 48 000 € par rachat et annulation de 20 actions. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
 Par décision du 25/07/2025, le Président a constaté que, en l'absence d'oppositions des créanciers, la décision mentionnée ci-avant était définitivement réalisée.
 Mention au RCS de VESOUL.

DÉCISIONS DE JUSTICE

2025/08/048
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON
 Par jugement du 02/07/2025, reprise de la liquidation judiciaire de :
SA SMBTP
 5 route de Vy-les-Lure
 70200 LURE
 RCS VESOUL : 303 447 858
 Travaux publics
 Liquidateur : SELARL GUIGNON ASSOCIÉS, 3 avenue du Commandant Marceau, 25000 BESANCON.
 Le Greffier.

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
 Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1
 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547
 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe du 17 mai 2024, Huguette Bernadette Céline JACQUEY, retraitée, veuve de Michel Guy Bernard COQUIBUS, dt à GRAY (70100) 28 rue François Nicolas Mouchet. Née à GRAY (70100), le 7 novembre 1937. Décédée à BESANCON (25000), le 23 mai 2025.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rachel DUPUIS-BERNARD, Notaire associé à GRAY (Haute-Saône), 15 Bis, avenue Carnot, le 21 août 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
 Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de : Maître Rachel DUPUIS-BERNARD, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de la copie du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SOCIÉTÉS ET COMMERCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Valérie CANDOTTO, Notaire à BELFORT (90) 7 boulevard Richelieu, le 01/08/2025, enregistré au SPFE de BELFORT (90), le 5 août 2025 référence 9004P01 2025 N 665, a été constitué pour une durée de 99

Annonces LÉGALES et JUDICIAIRES
LES AFFICHES HAUTE-SAÔNE
legaleslesaffiches70@orange.fr
Habilitation pour HAUTE-SAÔNE et TERRITOIRE de BELFORT

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE D'ACCOLANS

Les demandes de permis de construire et d'autorisation de défrichement présentées par La Centrale Solaire des Centaurées pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, dans le secteur « A la Chèvre », sur la commune d'Accolans, feront l'objet d'une enquête publique unique qui se déroulera du 27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00 (soit 35 jours consécutifs), sur le territoire de cette commune.

Mme Christelle BAUD, chargée de mission stratégie fondère, a été désignée par la présidente du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.
 En cas d'empêchement de Mme BAUD, cette dernière sera remplacée par son suppléant : M. Jean-Pierre LEHEC, retraité de la fonction publique territoriale (Conseil départemental du Territoire-de-Belfort). Le public sera informé de cette décision.

Conformément au code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique unique comporte notamment une étude d'impact et son résumé non technique, incluant les incidences du projet sur l'environnement. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n'a pas rendu d'avis sur l'étude d'impact dans le délai de 2 mois fixé à l'article R122-7 du code de l'environnement.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture suivants, sous réserve de dispositions particulières :

- les mercredis de 8h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique unique et le présent avis d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/autres enquêtes publiques), ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6501>

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée - Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront :

- être consignées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture de cette dernière ainsi que pendant les permanences du commissaire enquêteur - ou être adressées par voie postale en cette mairie (11, Grande Rue - 25250 Accolans) à l'attention de Mme Christelle BAUD, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête, - ou être formulées directement à tout moment du 27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00, sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6501>

- ou être transmises par courrier via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6501@registre-dematerialise.fr ; les contributions transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6501> et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie les :

- vendredi 5 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
 - mercredi 17 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
 - mardi 30 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de :
 - Mme Sarah LEMOUTON ou M. Théo MEIER
 Tél : 07 88 53 18 12 ou 06 68 40 92 62
 Mail : slemouton@h2air.fr ou tmeier@h2air.fr

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet du Doubs, le registre et ses pièces annexes avec son rapport et dans un document séparé, ses conclusions motivées.
 Le préfet du Doubs en adressera une copie, dès leur réception, à La Centrale Solaire des Centaurées et au maire d'Accolans, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
 Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables, dans les mêmes conditions, à la préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) et sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs et sur le registre dématérialisé (adresses précitées).
 Le Préfet du Doubs est l'autorité compétente pour prendre les décisions relatives aux demandes déposées par La Centrale Solaire des Centaurées.
 Le Préfet,
 Par délégation,
 Le Directeur adjoint,
 Ludovic DUPONCHEL.